

Conseil de Ville – séance du 16 mai 2024



### Question écrite

## Représentativité des autorités municipales dans les organisations

De nombreuses institutions, de formes juridiques diverses et variées, font partie de l'écosystème de notre ville. Sans aucune prétention d'exhaustivité, relevons par exemple la Fondation Gai Logis, Jurassica, la SEDRAC, Thermoréseau Porrentruy SA, Entreprise du Gaz SA et encore Les Pénates SA.

Afin d'assurer une bonne gouvernance, la ville de Porrentruy est représentée au sein de ces institutions tantôt selon les règles et critères propres à ces dernières, tantôt par la réglementation en vigueur.

Ainsi, nous remercions le conseil municipal de répondre aux questions suivantes :

1. Quelles sont les sociétés anonymes (SA), sociétés à responsabilité limitée (Sàrl) et fondations dans lesquelles le conseil municipal est représenté ?
2. Pour chacune d'elles, qui représente le conseil municipal et à quel organe ?
3. Une représentativité particulière du conseil municipal est-elle appliquée dans les sociétés détenues en majorité, respectivement en totalité, par la ville ?
4. La représentativité au sein des SA, Sàrl et fondations fait-elle l'objet de réévaluations périodiques ?

Pour le groupe le Centre

Cyril Friche